

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 septembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/09/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants :1

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Daniel ROGER

Contre: 0

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS

Abstentions: 0

Présents non votants : Séverine SAUR

Excusés: Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacqueline MARKOVIC, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Porter à connaissance : enquête de l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP) sur la programmation LEADER 2014-2020

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est né en 1991. Depuis, plusieurs programmations se sont succédées et le programme a gagné en importance dans les territoires ruraux français. LEADER est aujourd'hui, et depuis 2007, intégré au second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC), réservé au développement local.

La programmation LEADER 2014-2020 est dotée d'une enveloppe de 687 millions d'euros provenant du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles (territoire de projet) est gestionnaire du Programme européen LEADER.

Les Territoires de projet et la démarche LEADER partagent une vision commune de l'approche du développement local au sein des territoires ruraux : la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un territoire doit permettre de le mettre en valeur et de le développer de manière innovante, adaptée et durable.

Pour la programmation 2014-2020, 340 territoires ruraux, organisés en Groupes d'Action Locaux (GAL), se sont engagés dans le programme LEADER. 70 % des GAL sont portés à l'échelle Pays pour la programmation 2014-2020.

La cinquième génération du programme LEADER touche à sa fin et les enseignements sont nombreux. Celle-ci a été fortement malmenée et les équipes techniques ont dû s'adapter sans cesse pour remplir leur mission : accompagner des porteurs de projet à développer des actions sur leur territoire en leur permettant d'avoir accès aux subventions européennes.

La présente enquête a été menée du 21 Septembre au 28 Octobre 2020 auprès de l'ensemble des adhérents de l'ANPP. Un peu plus de 40 % y ont répondu, dont 98 Territoires de projet porteurs d'un GAL. L'objectif de cette enquête était de recueillir des retours d'expériences, de réunir les visions et de mettre en lumière des suggestions d'amélioration pour la prochaine programmation.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir prendre acte de cette enquête.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président , le Comité Syndical, prend acte de cette enquête.
Fait à Murviel-Les-Béziers le 28 septembre 2021

Le Président,

Jean ARCAS.

